

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210923-D\_23\_09\_2021\_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2021

Affichage : 05/10/2021

**Délibération n°23-09-2021-015**

*7.5 Subventions*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Jeudi 23 septembre 2021*

Date de convocation	17 septembre 2021
Date d'affichage	17 septembre 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	48 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 23 septembre à 18h30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Lamnay, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 41 - M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHE'T, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient représentés** : 2 - M. Joël CIRON représenté par M. Dominique POUTOIRE, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

**Pouvoirs** : 5 - M. Raymond BELLENCONTRE ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves HERMELINE, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL.

**Etaient excusés** : 7 - M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Delphine LETESSIER, M. Roland MARCOTTE, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance** : Mme Nadège PIOGER.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## GEMAPI : PARTICIPATION FINANCIÈRE 2021 AU SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'HUISNE SARTHE

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement,

Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que le Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe a sollicité par courrier en date du 17 août 2021, la Communauté de communes pour le versement de sa participation au titre de l'exercice de la compétence GEMAPI.

**PREND ACTE** que la participation annuelle est calculée sur la base de la clé de répartition statutaire à savoir 60 % selon la surface de bassin et 40 % selon la population totale ce qui représente pour la Communauté de communes une somme de 46 013,30 €.

**DECIDE** de verser la participation 2021 d'un montant de 46 013,30 € au Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe.

**AUTORISE** le Président à effectuer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 23 septembre 2021

Pour extrait conforme

Le 24 septembre 2021

Le Président

M. Didier REVEAU